

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2019-020

Date de convocation : **27 juin 2019**

Nombre de délégués en exercice : **26**
Nombre de membres présents : **17**
Nombre de membres votants : **17**

L'an deux mille dix-neuf, le **11 juillet** à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, à son siège : Mairie de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN D., VIRET, DUBAIN, MARTIN, ANTOINE, GRATALOUP, SAVANT, DURRANT, CARRET, PEDRO, FONTES, JARICOT, GROSSIORD, BALAN, BOUKACEM, LHOPITAL

Mme ARDOUIN,

Secrétaire de séance : M. Boukacem

Objet : Convention avec le SIAHVY pour la mise à disposition du technicien

Monsieur le Président explique que SIAHVY souhaiterait que le technicien du SIDESOL puisse faire un appui technique et effectuer le suivi du renouvellement de la Délégation de service public.

Cette mise à disposition se ferait sur environ 2 jours par mois pour un coût de 600€ mensuel.

Monsieur le Président procède à la lecture de la convention

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- * **APPROUVE** la convention à passer avec le SIAHVY pour la mise à disposition du technicien du SIDESOL pour une mission d'appui technique et pour effectuer le suivi du renouvellement de la Délégation de service public.
- * **AUTORISE** le Président à signer ladite convention.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé tous les Membres présents.
Pour copie certifiée conforme.

*Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le*

Le Président
Daniel JULLIEN ,



REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2019

Application agréée E-legalite.com